

DECHETERIE MOBILE: Afin d'éviter l'enfouissement de déchets valorisables ou dangereux pour l'environnement et de réduire les dépôts sauvages, Saint-Etienne Métropole développe un service de déchèterie mobile pour les communes les plus éloignées des déchèteries fixes.

Ce service fonctionne comme une déchèterie classique et accepte les déchets ci-après :

- encombrants (fauteuils, matelas, objets volumineux non recyclables ...)
- bois
- déchets verts (branchages, tontes...)
- cartons
- ferraille et métaux non-ferreux
- gravats, matériaux de démolition ou de bricolage, inertes (hors plâtre et amiante)
- déchets ménagers spéciaux (dangereux pour l'environnement et pour l'homme : corrosifs, inflammables, irritants...)
- déchets d'équipements électriques et électroniques (téléphonie, hi-fi, électroménagers, outillage...)

Application du règlement intérieur type des déchèteries fixes :

- service réservé aux usagers ménagers de Saint-Etienne Métropole
- déchets non-autorisés : ordures ménagères, déchets recyclables du bac ou sac jaune, verre, pneus, amiante, déchets d'activités de soins à risque infectieux, déchets professionnels ou agricoles, déchets radioactifs, déchets explosifs (bouteilles de gaz, extincteurs...).

- accès interdit aux véhicules de + de 3,5 t.

SAMEDI 19 OCTOBRE
de 10 h 00 à 18 h 00 en continu
Parking du Col de Pavezin

« TOUS ENSEMBLE » :



Le chantier et tous ses bénévoles ont animé le village et les discussions pendant **19 jours**

Claire, Fred et Etienne peuvent désormais profiter de leur maison.

L'émission sera diffusée le **Samedi 26 octobre sur TF1 à 17 h 55**

CANTINE :

suite à un appel d'offres, sur les 4 restaurants de Ste croix et Pavezin, un seul a répondu positivement pour devenir le prestataire. Il s'agit de **l'Auberge de Grange Rouet**.

Il serait bien qu'un parent d'élèves de Ste croix et un de Pavezin soit présent pour l'élaboration des menus une fois par période scolaire.

SECRETAIRE DE MAIRIE :

Le congé maternité de **Fabienne**, la secrétaire titulaire, approche à grands pas. Sa future remplaçante, **Gwenaëlle Morvan** est arrivée le **1^{er} octobre** pour découvrir les lieux et le travail avec Fabienne.



CHORALE: les chanteurs ont recommencé leurs répétitions, ils sont actuellement **15 inscrits**, mais le groupe accepte d'autres personnes même si elles se disent "*ne pas savoir chanter ou chanter faux*", car d'après le chef de chœur **Chloé Siracusa**: « tout le monde sait chanter ».

Les cours ont lieu **tous les mardis de 19 h 00 à 20 h 30** dans la salle de réunion de la mairie de Pavezin.

les cours commencent par une décontraction, puis des "vocalises", puis le chant avec au répertoire : « Armstrong » de Claude Nougaro, « Santiano » d'Hugues Aufray, « le lion est mort ce soir » d'Henri Salvador, « la petite fugue », « l'éducation sentimentale » de Maxime Le Forestier, « Maria Suzanna » de Michèle Bernard, « ensemble » de Jean-Jacques Goldman, mais aussi des chants africains, en patois, en provençal, en latin et beaucoup de canons à trois voix : basse, alto, soprano... Une représentation pourrait peut être se faire en fin de période 2014, vers le mois de juin.

Pensez à consulter le site de la commune : <http://www.pavezin.fr/>

PAVEZIN FLEURI : La réception a eu lieu **vendredi 27 septembre** en présence de **M. le Maire, Guy Thievent** adjoint et **Josette Meilland**, l'ajointe en charge du fleurissement. Les lauréats étaient presque au complet, **M. Coron**, Horticulteur à St Maurice sur Dargoire et membre du Jury, a honoré de sa présence la remise des prix, **M. Blanc** étant absent :



Josette Meilland a lu le palmarès :

1^{er} prix en fleurissement voie publique = **Mr BOSSU**

1^{er} prix en fenêtres fleuries : **Emma COSTEAN**

1^{er} prix en Jardin et Jardin collectionneur = **Mme MATCHKINE et Mr PAILLEUX**

1^{er} prix en Auberge fleurie : **Mme BARRE** « Auberge de Grange Rouet ».

Un prix hors concours fut attribué à **Mme Annie JACQUET** pour le désherbage et le fleurissement autour du panneau d'affichage municipal du hameau des Maranches.

Tous les candidats furent vivement remerciés pour les efforts qu'ils fournissent pour ce beau fleurissement, ils reçurent de la part de la Municipalité, un bon d'achat (plantes fleuries) à retirer Chez **Mr CORON** qui lui-même offrit aux douze lauréats, deux pensées fleuries.

Le verre de l'amitié fut partagé en fin de cérémonie et tous repartirent en se disant :

« A l'année prochaine » !!!

REUNION PUBLIQUE :

Plan Local d'Urbanisme, présentation de l'avancement du dossier le **Lundi 4 Novembre à 19 h 00** salle de la mairie.

JEUNES LOUPS : Cette année, la directrice des Jeunes loups, **Agnès Chaudet**, avait choisi la nature comme thème du Centre de Loisirs, et plus particulièrement comment devenir éco-citoyen. Avec le soutien du bureau des Jeunes loups et de la mairie qui a mis le terrain à disposition, l'aventure écolo pouvait débuter avec 2 gros œuvres : Le premier, des toilettes sèches, le deuxième est un four en terre fabriqué avec de l'argile, du sable et de la paille. En plus de ces gros projets, les enfants ont recyclé, réutilisé, construit des cabanes et un petit pont, des hôtels à insectes qui permettent d'éviter l'utilisation de pesticides, un enclos pour un poney et deux poules, et ont réalisé le tri sélectif tout au long du séjour.



Prochain rendez vous : du **21 au 25 Octobre**

Avec « *Les jeunes loups font leur cirque* » et notamment l'initiation aux arts du cirque, préparation de spectacle, et une sortie au cirque **Medrano**.

Renseignements au **06.69.04.71.56 - 04.77.51.59.24 - alsh.jeunesloups@orange.fr**

L'équipe d'animation des vacances d'été

BIBLIOTHEQUE : Le conteur **OLIVIER PONSOT** nous fait l'honneur de revenir à Pavezin pour une après midi conte dans la salle de la bibliothèque, à partir de 5 ans- **Samedi 26 octobre à 14 h 30**. Spectacle gratuit proposé par la Bibliothèque et l'association sports, loisirs et culture de Pavezin Ste Croix. (Un chapeau circulera).

Rhino Jazz : le **13 octobre à 17 h** le groupe "LA RUE DESARCHES" A L'EST DANS LE RETRO : Jazz Manouche. Les trois compères imbibés du monde tzigane, développent des mélodies jazzy ou swing endiablées dignes des pionniers du genre. **11€ tarif réduit** pour les habitants de Pavezin, et **14€ tarif plein**. Billeterie : Mairie de Pavezin les mardis et vendredis de 9 h/12 h et de 14 h/18 h ou en ligne sur **rhinojazz.com**.

Collecte des DASRI :

(Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) : Saint-Etienne Métropole a étudié la faisabilité d'une opération de déstockage des DASRI. La commune a un carton de stockage pour recevoir les boîtes normalisées (boîtes jaunes) contenant les déchets. Le public peut donc apporter ses boîtes jaunes jusqu'au **11 octobre 2013** en mairie aux heures habituelles d'ouverture (*mardi et vendredi de 14 h 00 à 18 h 00*).

Date a retenir :

- 12 Octobre : Vente de Macarons par « Le Sou des écoles » -de 9 h 00 à 11h30.
- 12 Octobre : Journée pain par l'association « sports et loisirs » - 9 h 00.
- 26 Octobre : après-midi « contes » - bibliothèque 14 h 30.
- 10 novembre : bourse aux jouets du sou des écoles -de 7 h 00 à 18 h 00.
- 11 Novembre : cérémonie au monument aux morts -11 h 00.
- 17 novembre : 4ème fête des Châtaignes et des Noix - « Maranch'Loisirs ».
- 24 novembre : concours de Belote de la section « des vétérans du foot » -14 h 00.

Bulletin Petit PAVEZIN

N°18 Juillet-Août-Septembre 2013

MARIAGE

27 Juillet 2013 mariage de Gravier Jean-Louis et Nait-Amara Leila

ETAT CIVIL

Décès à Pélussin le 2 Août 2013 de Monsieur LADAVIERE Paul

DECES

ECOLE ET PERISCOLAIRE : La rentrée scolaire s'est bien passée,



Blandine Mallet qui assure la classe de CE1 et CE2 a pris en charge la Direction pour le 1^{er} trimestre en remplacement de la nouvelle Directrice, **Maud Mallet**, qui est actuellement en congé maternité, cette dernière assurera la classe des CM1 et CM2, elle est remplacée par **Pierre ROUSSIER**.

L'effectif des deux classes est de 41 élèves.

Ingrid AUGIER/THOMAS a pris la Direction du Périscolaire et du Centre Aéré, les Jeunes Loups, les horaires ont été modifiés : l'accueil périscolaire se fait à 7 h30 le matin et à 19 h 00 le soir à Ste Croix en Jarez. Le Temps de Cantine et de Péri du temps de midi se fait sur Pavezin et Ste Croix.



Bonne année scolaire et périscolaire à tous les enfants, les enseignants et les animateurs.

Les représentants des deux conseils et l'ancienne directrice ont accueilli Ingrid.